

CONDITION RESERVATION INTERNET

Date de paiement

Le LOCATAIRE versera un acompte de 20% à la réservation

Le LOCATAIRE procède au paiement à la prise du matériels en début de séjour

Annulation

_Toute annulation de la COMMANDE jusqu'au toisieme (3ème) jour inclus avant le début de la location entraînera le remboursement de la COMMANDE

ainsi que de la garantie Casse / Vol si elle a été souscrite, et ce déduction faite de cinq pour cent (5%) du montant total de la COMMANDE pour les frais d'annulation.

_Toute annulation de la COMMANDE au delà du troisième (3ème) jour avant le début de la location ne fera l'objet d'aucun remboursement.

_Après l'enlèvement du produit:

En cas de maladie ou d'accident survenant pendant la période de location, seul le(s) PRODUIT(S) de la personne utilisatrice de ces derniers feront l'objet d'un remboursement au prorata du nombre de jours utilisés .

Ce remboursement est conditionné par la présentation par le LOCATAIRE d'un certificat médical :

Déclaration du sinistre

Tout incident doit être notifié par le LOCATAIRE au magasin BEROD SPORTS dans les vingt-quatre heures (24 h) suivant sa réalisation.

Le LOCATAIRE s'engage à établir un constat de casse ou de vol avec le magasin BEROD SPORTS

Sont exclus de la garantie de BEROD SPORTS :

- Les cas de perte, d'oubli, la substitution du (des) PRODUITS ;
- Les cas de dommages résultant d'une utilisation non conforme du (ou des) PRODUIT(S) loué(s) ;
- Les cas de dommages résultant d'actes volontaires du LOCATAIRE ou des personnes dont il est responsable.

Dans ces différents cas, le LOCATAIRE aura l'obligation de rembourser intégralement la valeur des PRODUITS.

Ce montant devra être intégralement versé à la société BEROD SPORTS

REPARATION

Tous les matériels, équipements et accessoires dont la réparation s'avère techniquement ou économiquement irréalisable devront être payés au magasin BEROD SPORTS par le client au prix de remplacement soit l'équivalent du prix de vente TTC moins 15% de vétusté par an depuis la date d'acquisition du matériel par le magasin BEROD SPORTS

_ En cas d'absence de retour des PRODUITS ou de dégradation des PRODUITS

En cas de non-retour des PRODUITS ou d'une partie des PRODUITS ou de leur dégradation empêchant leur utilisation,

le LOCATAIRE sera redevable du montant correspondant à la valeur neuve desdits produits -15% par année de vetusté.

Ce montant devra être intégralement versé à la société gérant le magasin où les PRODUITS ont été enlevés.

Franchise à régler en cas de vol ou casse et garantie souscrite

SKI ou SURF ELITE : 150€

SKI ou SURF PERFORMANCE / RANDO / TELEMARCK / SNOW SCOOT : 100€

SKI ou SURF EVOLUTION / SKATE / SKI Junior Comp. : 70€

SKI SENSATION / ski enfant / Junior / SKI Fond : 50€

BATONS : 0€